

Les CMR

Fédération nationale agréée "association éducative complémentaire de l'enseignement public" et "jeunesse et éducation populaire". La Fédération nationale des CMR bénéficie du soutien des ministères de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative et de la Culture.

Réseau composé de 270 musiciens intervenants dans 35 départements, d'Associations Départementales, de CAEM (Carrefours d'Animation et d'Expression Musicales), et de Centres "Musique et Découverte".

Fidèle à sa mission d'éducation populaire et aux orientations de son projet fédéral, la Fédération nationale des CMR développe des programmes d'action dans la perspective de favoriser l'accès à la musique pour le plus grand nombre, quels que puissent être l'âge, le lieu où les circonstances de vie des publics.

Pour mettre en œuvre ses actions, la Fédération nationale des CMR recrute des **Musiciens Intervenants (H/F)**

- Missions :

- Contribuer à un enseignement partagé de la musique auprès des élèves des écoles primaires.
- Conduire des projets musicaux en partenariat avec les écoles primaires.
- Coordonner des actions artistiques et culturelles dans le cadre d'une médiation avec les partenaires institutionnels et associatifs locaux.

- Compétences :

- Être titulaire du DUMI, ou en cours de formation.
- Justifier d'une très bonne pratique musicale, ouverte à différentes cultures.
- Être à l'écoute et être force de propositions.
- Avoir un bon sens relationnel, un excellent contact.
- Savoir travailler en équipe, s'adapter à différents publics.
- Savoir élaborer des projets tenant compte des projets d'école, de classe, des ressources locales.

- Rémunération :

- Convention collective nationale de l'Animation, Statut Professeur (article 1.4 de l'Annexe I).
- Indice majoré par rapport au minimum conventionnel et déroulement de carrière avantageux.
- Titres restaurant et frais de déplacement selon règlement interne. Formation continue et journée d'intégration.

AIN (01)

CDD du 3 janvier au 31 août 2017 avec possibilité d'évolution en CDI – 19 heures par semaine en milieu scolaire, TAP et ateliers d'éveil en CAEM. Secteur de GEX.

OISE (60)

CDD du 3 janvier au 7 juillet 2017 – 3 heures par semaine en milieu scolaire, Secteur de SENLIS.

CDD du 3 janvier au 7 juillet 2017 – 1h30mn par semaine en milieu scolaire, Secteur de CREIL.

PYRENEES-ATLANTIQUES (64)

CDD de remplacement de congé maternité entre janvier et juin 2017 – 9 heures par semaine en milieu scolaire (maternelle et élémentaire), Secteur de BAYONNE.

SEINE-ET-MARNE (77)

CDD de remplacement de congé maternité du 20 février au 7 juillet 2017 – 3 heures par semaine en milieu scolaire (école primaire et TAP), Secteur sud de MEAUX (possibilité de complément de poste).

Adressez votre candidature accompagnée d'un Curriculum Vitae à :

frederic.gonzalez@lescmr.asso.fr
01 48 73 41 56

Adresse postale : 2 Place du Général Leclerc
94130 NOGENT-SUR-MARNE

www.lescmr.asso.fr